

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET DE BEAUX ARTS

Tous les ouvrages français et étrangers

Rue de Lorraine

PARAISANT LE DIMANCHE

dont il est envoyé 2 exemplaires

à Monaco (Principauté)

sont annoncés dans le journal.

ABONNEMENTS :

UN AN	12 francs
SIX MOIS	6 "
TROIS MOIS	3 "

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Bayas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, directeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 11.
A Nice LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

INSERTIONS :

ANNONCES	25 cent. la ligne
RECLAMES	50

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Monaco, le 11 Janvier 1863.

Un charmant écrivain dont nous avons déjà eu occasion de citer le nom, M. Emile Négrin, vient de publier un livre intitulé : *Les Promenades de Nice* dans lequel il a consacré plusieurs pages à la Principauté de Monaco. Nous en détachons les fragments suivants :

Venir à Nice et ne pas voir Monaco, c'est aller à Rome et ne pas voir le pape ; Monaco est le complément de Nice ; tels étrangers qui ont admiré à peine 3 ou 4 de nos sites croiraient leur saison perdue s'ils n'avaient pas visité Monaco ; pour eux Monaco passe avant Nice. Bien plus ! Certaines gens au loin, oubliant leur Malte-Brun jusqu'à prétendre que Monaco fait partie de Nice, de la même manière que d'autres prétendent que Nice fait partie de Savoie.

Monaco est bâti sur un plateau de 1 000 m. de long, au pied et au-dessous de la Tête-de-chien. A l'ouest et au midi, ce plateau coupé à pic offre une élévation d'une centaine de mè-

tres ; à l'est une pente abrupte le fait toucher à la baie dont il forme un des côtés : c'est une presqu'île. Aussi, vue des hauteurs de la Corniche, la ville ressemble au nid gigantesque d'un aptérix ou à une fleur du gigantesque Océan.

Le vapeur vous débarque au fond de la baie, vous montez à g. par une route carrossable ou par une rampe pédestre, et vous allez sur une terrasse de l'ancien Casino ou sur la tour Bellevue du palais pour admirer et étudier le paysage. Laissez-moi non pas vous faire une description, mais vous indiquer les dénominations. Tournez-vous vers l'orient comme les bramines : c'est d'abord la baie de Monaco, bleue, sans profondeur, tapissée d'un sable plus fin que le dos d'un angora : au fond de cette baie s'étend la Condamine, la plus jolie compagne de la contrée, un massif d'oliviers qui enserre un bouquet de cactus, de citronniers et d'agaves, toute la végétation Africaine arrivée d'Alger sur l'aile des alyons ; puis vient le cap de Spélugue qui porte le Casino ; puis la crique

de la Vieille et la vallée des Moulins ; puis le cap de la Vieille ; puis le long cap St-Martin qui nous cache Vintimille la 1^{re} ville d'Italie ; puis, dans le lointain, le cap encore plus long de la Bordighiera, où est la ville du même nom la ville aux palmiers, la ville chargée depuis Sixte-Quint de fournir les palmes au Saint-Siège, à la suite d'une anecdote que tout le monde connaît, parce que tout le monde au collège l'a eue pour sujet de narration. Ce littoral féérique se déroule aux pieds de la chaîne nue du mont Agel, dont la route de la Corniche sillonne les flancs, depuis la Tour d'Auguste jusqu'à Menton. On voit le chemin pédestre et parfaitement ratissé qui descend de la Turbie comme une écharpe d'Iris, on voit distinctement les ruines Romaines, on voit Roquebrune. La principauté, qui finit au petit cap de la Vieille, comprend donc toute la verdure que vous avez sous les yeux.

Monaco renferme deux édifices que bien des grandes villes pourraient lui envier : le Casino et le Palais.

FEUILLETON DU JOURNAL DE MONACO.

LE MÉDECIN DE MONTPELLIER.

(Suite.)

— Oh ! répétez-le-moi, de grâce, que je l'entende, que je l'entende encore pour ne pas retomber dans mon désespoir !

— Madame, balbutia M. Fizes non sans difficulté, vous avez opéré un double miracle aujourd'hui. D'abord vous m'avez fait pleurer, contre mon habitude, et maintenant, ajouta-t-il d'un ton demi-fâché, demi-comique, vous me faites écorcher le français, chose qui ne m'arrive pas une fois en dix ans ; car je ne parle habituellement que deux langues : le patois avec mes malades, le latin avec mes élèves et les savants.

— Parlez-moi comme il vous plaira ; mais quand vous m'avez répondu, ce que j'ai cru comprendre aussi, était-ce une illusion ?

— Non !

— Vous espérez guérir mon fils ?

— Oui !

A ce mot, les genoux de la mère fléchirent ; elle serait tombée si M. Fizes ne l'eût soutenue de sa large main. Après l'avoir confiée aux soins de l'hôtesse, il prit brus-

quement sa canne et s'enfuit en criant, de l'escalier, de sa voix la plus rude :

— Faites manger le petit ; je reviendrai ce soir.

Un de ses confrères, qui l'attendait pour le mener voir un malade, essaya de l'arrêter sur la porte du *Cheval-Blanc* ; mais M. Fizes le repoussa avec son refrain ordinaire : *N'ai pa lou ten !* (je n'ai pas le temps !), et doublant le pas, il sortit de la ville et courut sur les bords du Lez.

Ce n'était pas chose prudente, en ce temps là surtout, d'en arpenter la rive droite. Tout le chemin creux qui la bordait, par un titre de possession datant de plusieurs siècles, appartenait presque exclusivement aux joueurs de mail. Les boules, lancées avec force à cinquante ou soixante pas, s'y croisaient dans l'air de toutes parts, et malgré les cris répétés de « Gare ! » il fallait avoir l'œil vigilant, l'oreille au guet et le pied lesté pour éviter un accident. Sans le respect qui l'entourait, M. Fizes, tombant tête baissée au milieu des parties, comme le taureau dans le cirque, eût couru risque de la vie ; mais ses concitoyens le savaient par cœur, et comme nul d'eux n'ignorait qu'il n'écoutait personne et allait toujours droit son chemin, aussitôt qu'on l'aperçut, les parties furent suspendues jusqu'à ce qu'il eût gagné les prés de la Laine. Jamais on ne l'avait vu plus distrait ou plus préoccupé. Traversant insoucieusement la prairie où l'on trouve,

même au printemps, bien plus de pierres que de fleurs, il se dirigea vers la rive et se mit à la remonter à pas lents, en regardant les flots verts du Lez, les joncs et les jeunes pousses des saules luisant au soleil, avec l'attention minutieuse d'un pêcheur de grenouilles. Il n'avait plus qu'une centaine de pas à faire pour atteindre le pont Juvenal, dont les arches grisâtres apparaissaient déjà dans le feuillage, lorsqu'il s'arrêta planté comme un terme devant une maisonnette cachée sous les oliviers au bord du chemin.

Les tapisseries du printemps la couvraient, du sol jusqu'au toit, de verdure et de fleurs. Les pierres des murs avaient disparu sous les lierons et le chèvre-feuille, et l'on ne voyait ça et là les tuiles envahies par le gazon et la mousse qu'à travers une bordure de pâquerettes et de pariétaires argentées. De ce nid où filtraient gaiement les rayons du soleil, sortait une voix jeune et fraîche qui fit tressaillir M. Fizes. A l'émotion douce qu'exprimaient ses traits, on voyait cette fois qu'il ne s'agissait pas d'anévrisme comme au faubourg du Pila-Saint-Gely. Immobile et les deux mains appuyées sur sa canne, il écoutait de toutes ses oreilles la fauvette qui gazouillait à deux pas de lui, sans le voir, une traduction languedocienne du triolet de Jacques :

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.
Je vous vis et je vous aimai
Le premier jour du mois de mai...

MARY LAFON.

(La suite prochainement.)

Le Casino offre deux façades, une au midi et une au nord. La première a vue sur un parterre et sur la mer ; la grande salle de bal l'occupe presque en entier (7 grandes croisées cintrées, 30 mètr. de long, 12 de large, 8 de haut). La deuxième façade donne sur la place du Casino; un grand perron en marbre, un superbe pérys-tile à colonnes, deux lions accroupis à la façon de Canova y impriment un caractère monumental ; à g. et à d. s'élèvent deux magnifiques hôtels ; vis-à-vis s'ouvre la route qui va rejoindre celle de Menton.

Le palais des Princes est bâti sur l'isthme, entre la ville et la montagne ; de vieux remparts le ceignent, une grande place le précède. Il y a sur cette place des piles d'obus et de boulets, des canons aux armes des Grimaldi, et quelques soldats. Son Altesse dépense des sommes considérables à la restauration de l'historique manoir ; aussi aura-t-il bientôt repris son antique splendeur. On entre d'abord dans une vaste cour d'honneur. Sur le côté nord de cette cour règne une bande de peintures attribuées au Caravage ou à Carlone ; au côté sud est appliqué le grand escalier. Cet escalier, calqué sur celui de Fontainebleau, le dépasse en hauteur (5 m. 50 c.) puisqu'il a sur chaque spirale 2 exèdres ou bancs circulaires, tandis que l'Escalier-du-fer-à-cheval n'en a qu'un ; chaque spirale contient 32 marches d'un seul bloc de marbre blanc (400 fr. pièce, 4 mètr. de long) ; les pilastres, également en marbre blanc, sont sculptés ; sur chacun est placée une énorme boule en marbre noir veiné de jaune (Portor, 22 boules). Rien de grandiose comme ce double escalier !

On arrive par lui sous un portique en marbre de 60 mètr. de long, dont la voûte est ornée de vieilles peintures. On pénètre ensuite dans le salon d'honneur, peint à la fresque par Horace Ferrari, et où j'ai admiré une grande cheminée de la Renaissance. Quand les réparations seront terminées, le palais des princes de Monaco, actuellement interdit au public, sera un des plus beaux monuments du midi de la France.

Les pluies torrentielles qui depuis le mois de novembre dernier ont occasionné de nombreux ravages sur le littoral, ont opposé un obstacle imprévu à l'achèvement de la section du chemin du fer des Arcs à Cagnes.

Nous pouvons dire toutefois, en nous appuyant sur des renseignements dont nous n'avons pas à contester l'exactitude, que la voie qui s'étend des Arcs au village de Cagnes pourra être livrée à la circulation dans les premiers jours du mois de mars.

La ville de Nice possède, depuis sa dernière annexion à la France, un pieux et savant ecclésiastique qui, s'il fût né quelques siècles plus tôt, n'eût pu manquer de faire partie de l'ordre célèbre des Bénédictins. On sait que les disciples de St-Benoît s'adonnaient tout particulièrement à la culture des lettres et aux études historiques. On peut dire que ce sont eux qui, par leurs patients travaux, ont le plus contribué à éclairer les ténèbres du Moyen Age et à préparer la civilisation moderne.

M. l'abbé Tisserand est un chercheur infatigable. Modeste, presque timide comme un homme du monde, il a, vis-à-vis des vieux bouquins et des vieux manuscrits, de véritables allures de conquérant. Il ne se laisse pas rebuter par la poussière qui les recouvre, et paraît vouloir leur servir comme d'une cotte d'armes : il s'empare d'eux sans peur ni pitié, les force à parler, les fait parler longuement, et que de choses ils finissent par lui dire, ignorées d'une foule de prétendus savants !

N'allez pas vous imaginer, au surplus, que notre abbé ait une foi aveugle dans ce que lui racontent ces pacifiques citoyens des temps écoulés. C'est en quelque sorte un juge d'instruction, que ce bénédictin perdu dans le XIX^e siècle : avant donc de se former une opinion et de prononcer un jugement, il entend plus d'un témoignage, et il les pèse tous, soyez-en sûr !

Nous devons déjà aux laborieuses investigations de M. l'abbé Tisserand une *Histoire de Vence* éditée en 1860, et qui a été fort goûtée des érudits.

Aujourd'hui, M. l'abbé Tisserand nous donne l'*Histoire civile et religieuse de la Cité de Nice et du Département des Alpes Maritimes*.

Nous n'essaierons pas de présenter ici un résumé de cette histoire, si pleine de faits et de noms. De tels ouvrages ne s'analysent point. On les lit, et on les consulte souvent après les avoir lus, ou bien on les délaisse. On lira l'*Histoire de la Cité de Nice et du Département des Alpes Maritimes*, la première histoire générale, si nous ne nous trompons, qui ait été publiée sur cette partie de la France, et on la réimprimera.

Ce n'est certes pas sans raison que nous avons dit de M. l'abbé Tisserand que c'est un chercheur intatigable. On se convaincra aisément, en le lisant, de l'exactitude de notre assertion. Que de temps il a dû employer rien qu'à réunir les matériaux qu'il a mis en œuvre ! Quelques critiques pourront même lui reprocher d'avoir trop entassé les faits et les noms, et de s'être attaché à des détails en apparence superflus ou sans portée. En apparence est le mot ; autant ces détails seraient peu à leur place dans l'histoire générale d'une nation, autant ils sont utiles et précieux dans une monographie comme celle-ci. Ils nous initient aux anciens usages locaux, aux mœurs d'une société qui n'est plus ; ils nous expliquent souvent, ces détails contre lesquels certains esprits seraient tentés de s'insurger, des choses que nous voyions chaque jour depuis long-temps, sans que jusque là nous eussions pu en soupçonner la signification ou l'origine.

Quant aux noms, quels sont, surtout parmi les lecteurs appartenant à cette contrée, ceux

qui pourraient se plaindre d'en trouver beaucoup d'obscurs ? Nos regards, à nous étranger, n'ont passé indifférents sur aucun, et nous nous sommes réjoui d'en rencontrer un certain nombre appartenant à des familles respectées ou amies, dont ces noms attestent l'ancienne illustration ou simplement l'ancienneté des droits à l'estime de tous. — Ah ! ne nous montrons pas dédaigneux à ce point, ne nous pressons pas tant de rompre les liens qui peuvent encore rattacher le présent au passé ! Respect à la mémoire des aïeux ! Ne brisons pas le fragments de pierre tombale égaré sur le chemin, et sur lequel est écrit leur nom. Nos aïeux, c'est presque nous, et notre civilisation, dont nous sommes si fiers, est bien plus leur œuvre collective que la nôtre. Une génération qui voudrait s'isoler de celles qui l'ont précédée et ne relever que d'elle-même, serait bientôt oubliée à son tour, et en attendant, elle préparerait la ruine de la société, dont le culte des ancêtres est un des meilleurs fondements.

P. MARGUET.

(Revue de Nice)

Anguis in herba.

Plaintes d'oiseau blessé

Si comme toi, du moins, disais-je au flot qui passe,
Nos jours pouvaient couler sans laisser plus de trace
De l'orage d'hier sur le front qui pâlit,
Que tu n'en laisse au front de l'Océan limpide
Quand l'orage apaisé de la vague rapide
Se couche aux pieds du roc sous le ciel qui reluit !

Si les fragiles fleurs que cueillit une fête
Ne tombaient pas sitôt sous l'ardente tempête,
Ce ministre de Dieu qui fauche en tout chemin
Et les bonheurs cachés sous les gerbes nouvelles
Et les vieux souvenirs dormant dans les tourelles,
Sans reposer sur rien son regard surhumain !

Si nous devons alors que la saison s'avance
Cueillir un des fruits d'or que promet l'espérance !
Si demain n'était pas la terreur d'aujourd'hui,
Si dans le ciel rougi d'une pourpre éclatante,
L'horizon obscurci ne montrait, grandissante,
Une ombre qui se lève au sein de l'infini !

Mais non : plus nous marchons, moins la voie est facile !
L'espoir ne mûrit pas dans la gerbe stérile.
Le rêve d'aujourd'hui n'aura pas d'avenir.
Pour faire à notre vie une couche plus douce,
Dans un recoin du cœur tapi de fraîche mousse
Nous n'avons pas toujours l'abri du souvenir.

Encor si nous gardions ces voluptés sereines
D'avoir un cœur qui souffre avec nous de nos peines !
Hélas ! les jours s'en vont... et la pitié s'en va.
Alors on se renferme en un sombre silence.
On n'accuse personne... on nourrit sa souffrance.
Seulement on se prend à murmurer : déjà !

Ah ! c'est que dans un coin veillait la calomnie.
La calomnie ardente à mordre toute vie
Et l'amitié l'écoute... et bientôt se repent.
Le malheureux se plaint d'un doute qui l'outrage,
Il se trouble, il se perd dans ce nouvel orage.
Il vient d'être au talon mordu par un serpent !

EDMOND DELIÈRE

CHOSSES ET AUTRES

A bon chat, bon rat. — Deux commis voyageurs ont la parole dans une station de chemin de fer : L'un des deux s'appelle Gascongnolle ; il est né dans le département de la Gironde : il voyage pour le placement des tire-bouchons galvanisés, et voici ce qu'il raconte ; « Zé n'avais pas encore passé quinze jours dans cette maison, tè, que déjà les affaires elles étaient centuplées ; au bout de six mois, savez-vous l'importance que j'avais fait prendre à la vente moi ? Non, vous ne le savez pas, zuzez un peu voir... Il y avait tant de commandes, qu'à l'inventaire on constata rien qu'en papier buvard, notez bien, pour étancher l'encre qui se dépensait à inscrire mes commissions, un surcroit de dépense de quatre mille sept cent quatre-vingt-dix-huit francs soixante-deux centimes. Ah ! »

L'autre se nomme Marius ; il est natif de Marseille ; il voyage dans les huiles, et voici ce qu'il répond ; « — Troun de l'air, la belle poussée ! C'est autre chose que ça quand nous nous en mêlons, nous autres de Marseille, oui. A preuve que la maison pour qui ze voyage, moi, ze n'y suis pourtant que depuis neuf mois, eh bien, mon bon, depuis neuf mois, rien qu'en ne mettant pas les points sur les i, quand on écrit à mes clients, elle a déjà réalisé une bénéfice net de dix-huit cent-cinquante-trois francs, ze néglize encore les centimes... rien que sur l'encre. »

NOTIONS GÉNÉRALES

SUR LE SERVICE DES POSTES EN FRANCE

IMPRIMÉS.

Échantillons, Papiers de Commerce ou d'Affaires.

Leur taxe est réglée à prix réduits, moyennant affranchissement préalable. Le poids des imprimés et papiers d'affaires ne doit pas dépasser 3 kil. ; celui des échantillons, 300 gr. La dimension des imprimés, papiers d'affaires et échantillons d'étoffes sur cartes ne doit pas excéder 45 centimètres, celle des autres échantillons, 25 centimètres.

Les *Imprimés* sont expédiés sous bandes mobiles couvrant au plus le tiers de la surface du paquet. Ils sont divisés en trois classes :

1° Les *Journaux* politiques, taxe 4 c., par exemplaire

de 40 gr. et au-dessous. Au-dessus de 40 gr., augmentation de 1 c. par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr. excédant ;

2° Les *Publications* périodiques uniquement consacrées aux lettres, aux sciences, aux arts, à l'agriculture et à l'industrie, taxe 2 c. par exemplaire de 20 gr. et au-dessous ; au-dessus de 20 gr., augmentation de 1 c. par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr. excédant.

3° Les *Circulaires*, prospectus, catalogues, avis divers et prix-courants, livres, gravures, lithographies en feuilles, brochés ou reliés, taxe 1 c. par exemplaire isolé de 5 gr. et au-dessous, pour tout l'Empire ; 1 c. en sus par chaque 5 gr. ou fraction de 5 gr., jusqu'à 50 gr. à 100 gr., 10 c. uniformément ; au-dessus de 100 gr. 1 c. en sus par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr. excédant.

Les *Avis de naissance, de mariage et décès*, les prospectus, catalogues, circulaires, prix-courant et avis divers sont reçus sous forme de lettres ou sous enveloppes ouvertes d'un côté ; taxe 5 c. par avis, prospectus, catalogues, circulaires, etc., de 10 gr. ou et au-dessous, pour l'arrondissement du bureau, et 10 c. pour l'Empire ; augmentation, 5 c. ou 10 c. par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr. excédant.

Les avis de mariage, lorsqu'ils sont doubles ; c'est-à-dire lorsque deux avis sont imprimés sur la même feuille ou sur deux feuilles différentes, doivent acquitter une double taxe d'affranchissement ainsi que tous les autres avis, circulaires, etc.

Les *Cartes de visites* (même deux ensemble) sont reçus sous enveloppes non fermées, aux conditions ci-dessus. Sont assimilées aux cartes de visite ordinaires les cartes de visite **PORTRAITS PHOTOGRAPHIÉS**.

Les *Échantillons* sont affranchis au prix des imprimés de la 3^e classe. Ils doivent porter une marque imprimée du fabricant ou du marchand expéditeur. Sont reçus comme échantillons, tous objets du poids et d'une dimension ne dépassant pas les maximum fixés ci-dessus qui ne sont pas de nature à détériorer ou à salir les correspondances, ou à en compromettre la sûreté, et qui ne sont pas soumis aux droits de douane ou d'octroi. *Modes d'envoi* : bandes mobiles, sacs en toile ou en papier, boîtes, étuis fermés avec des ficelles faciles à dénouer.

Le port des *Papiers de commerce* ou *d'Affaires* est de 50 c. par paquet de 500 gr. et au-dessous. Au-dessus de 500 gr. 1 c. en sus par chaque 10 gr. ou fract. de 10 gr. Envoi sous bandes mobiles ou sous ficelles faciles à dénouer.

Non affranchissement ou insuffisance d'affranchissement des Imprimés, Échantillons, Papiers de commerce ou d'affaires.

Lorsqu'ils n'ont pas été affranchis, les imprimés, échantillons, papiers de commerce ou d'affaires sont taxés comme lettres ; s'ils ont été affranchis et que l'affranchissement soit insuffisant, ils sont frappés en sus d'une taxe égale au triple de l'insuffisance. Le port en est acquitté, à défaut du destinataire, par l'expéditeur, contre lequel des poursuites sont exercées en cas de refus de paiement.

ARTICLES D'ARGENT.

La poste se charge, moyennant un droit qui de 2 0/0 sera réduit à 1 0/0 à dater du 1^{er} janvier 1863, du transport des sommes d'argent déposées à découvert dans ses bureaux. En échange, il est remis aux déposants des mandats qui peuvent être payés aux ayants droit dans tous les bur. de l'Empire et de l'Algérie. Les envois d'argent

sont encore reçus pour les armées franç. en pays étrangers, pour les militaires et marins employés dans les colonies franç. ou sur les bâtiments de l'Etat, et pour les transportés à Cayenne. Il n'est pas reçu de dépôt d'argent au-dessous de 50 c. Au-dessus de 10 fr., les mandats supportent, en outre, un droit de timbre de 50 c.

(La suite au prochain numéro.)

EDMOND DELIÈRE — Rédacteur-Gérant.

ORCHESTRE

DES

BAINS DE MONACO

Sous la direction de M. EUSÈBE LUCAS.

CONCERT

du 11 janvier 1863, à 8 heures du soir dans la Salle de Bal.

PROGRAMME.

1^{re} PARTIE

- 1° R. WAGNER. *Tomhauer*, Marche
- 2° AUBER. *Manon Lescaut*, Ouverture.
- 3° DONIZETTI. *Torquato Tasso*, Air, exécuté sur le cornet à piston par M. Roëdel.
- 4° GUNG'L. Valse.

2^{me} PARTIE.

- 1° DE FLOTOW. *Martha*, Ouverture.
- 2° QUARENGHI. Souvenirs de la *Sonnambule*, exécutés sur le violoncelle par M. Borghini.
- 3° ARDITI. *Il Bacio*, Valse.
- 4° STRAUSS. Polka.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 9 janvier 1863.

NICE. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	m. d.
id. id. id. id.	eu lest
VINTIMILLE. b. <i>Assomption</i> , c. Rossi,	id.
NICE. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	m. d.
id. id. id. id.	en lest
id. id. id. id.	id.
id. id. id. id.	m. d.

ST-TROPEZ. b. *St-Second*, c. Marcenaro, vin

Départs du 3 au 9 janvier 1863.

NICE. b. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest
id. id. id. id.	id.
id. b. <i>Assomption</i> , c. Rossi,	id.
id. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	id.
id. id. id. id.	id.
id. id. id. id.	id.
id. id. id. id.	id.
VINTIMILLE. b. <i>St-Second</i> , c. Marcenaro,	vin

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 4 AU 10 JANVIER 1863.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT del'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT del'atmosphère	VENTS
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES		
4 Janvier	14 2	16 0	13 5	beau pluie id. id.	nul id. id. id.	8 Janvier	12 9	14 0	12 6	beau pluie id	nul id. vent
5 id.	12 2	13 4	12 3			9 id.	11 0	13 4	12 5		
6 id.	10 7	12 7	11 5			10 id.	12 6	13 5	11 9		
7 id.	12 2	13 1	10 9								

SAISON D'HIVER
1862-63

BAINS DE MONACO

SAISON D'HIVER
1862-63

OUVERTS TOUTE L'ANNÉE.

Les BAINS DE MER DE MONACO peuvent être classés parmi les établissements d'Hydrothérapie de premier ordre.

CERCLE DES ETRANGERS

Le CERCLE DES ETRANGERS, situé au centre d'un jardin magnifique dominant la mer, est pourvu de tout le confort et de toutes les distractions désirables.

Salons de Conversation, de Lecture, et de Jeux.
Nouveaux Hôtels et Appartements confortablement meublés,
Restaurants. — Prix modérés

FÊTES, BALS, CONCERTS, EXCURSIONS.

ITINERAIRE DE PARIS A MONACO

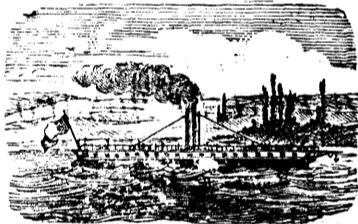
De Paris à Nice par le chemin de fer. — Départ de Paris à 8 heures du soir. Arrivée à Nice 30 heures après.

De Paris aux Arcs en chemin de fer, des Arcs à Nice — voiture.

Autre itinéraire — De Marseille à Nice, par bateau à vapeur. — Départ de Marseille tous les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, et samedis à 8 heures du soir. Arrivée à Nice à 8 heures du matin, —

De Nice à Monaco, par Omnibus, — et bateau à vapeur.

OMNIBUS — (A NICE - Bureau des Mesageries Générales, Hôtel des Etrangers, — A MONACO, - Place du Palais.)



PALMARIA

BATEAU A VAPEUR, faisant le Service Régulier de Nice à Monaco et retour, dans la même journée.

DÉPART DU PORT DE NICE, TOUS LES JOURS A MIDI — RETOUR A NICE, dans la soirée.

OMNIBUS

et voitures à volonté entre Menton et Monaco, tous les jours.
Bureau à Menton — Hôtel des Quatre Nations — A Monaco, Rue de Lorraine.

HOTEL & RESTAURANT DE RUSSIE.

TENU PAR MAUREL (HIPPOLYTE)

Place du Palais, à Monaco, (Principauté)

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS TABLE D'HOTE

A 5 heures 1/2 du soir.

Un CAFÉ-RESTAURANT est attaché à l'Établissement.

REMISE ET ÉCURIE

HOTEL MEUBLÉ

Rue de Lorraine et Place de la Visitation.

Cet hôtel, situé entre le Cercle des Étrangers et le Jardin Public, vient d'être nouvellement restauré et meublé

Appartements et Chambres garnies, — Excellente exposition. — Vue agréable.

HOTEL DE BELLEVUE

Rue des Briques.

GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS MEUBLÉS
CHAMBRES GARNIES.

Sa position en plein midi, son délicieux jardin planté d'orangers et de citronniers, ses vastes terrasses d'où l'on découvre un immense et magnifique horizon, ont recommandé ce nouvel Hôtel à MM. les Étrangers.

GRANDHOTEL DU CERCLE

TENU PAR LALA FILS.

Déjeuners et Diners à la Carte, Table d'hôte

APPARTEMENT ET CHAMBRES MEUBLÉS
PRIX MODÉRÉS

Rue de Lorraine à Monaco, (Principauté)

Imprimerie du Journal de Monaco, rue de Lorraine.